

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – RÉSOLUTION

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document et dans le cadre du suivi

N° de l'objet 25.018	Date du dépôt 24.02.2025	Heure du dépôt 08h36	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
Inscrite pour la première fois à l'OJ du : 3 avril 2025			
Remarque(s) :			
Traité par le Conseil général le :			

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

Au nom du/des groupes : Vert'libéraux		
Titre : Rappel du règlement et mesures de protection lors des séances du Conseil général		
Contenu :		
<p>La séance du 20 février 2025, a connu différents dysfonctionnements inacceptables tant dans la menée de la séance par la présidence que dans la manifestation des visiteurs et leur proximité des conseillères et conseillers généraux.</p> <p>La forte pression psychologique et un stress certain exercés sur la représentation des Vert'libéraux, lors du traitement de la Motion Ph. Lazzarini étaient intolérables dans une séance de Conseil général.</p> <p>Afin que cela ne se représente plus, nous souhaitons que :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le président ou la présidente du conseil général veille à rester impartiale et rappelle le règlement en début de séance notamment sur la durée des interventions pour les types d'objets qui seront traités dans la séance.• Rappelle et emploie les formules de politesse adaptées et identiques pour tous.• Il nous semble également nécessaire de rappeler le règlement aux visiteurs par une information écrite et permanente à l'endroit qui leurs est réservé. Et éventuellement un document à l'entrée engageant par une signature le ou les visiteurs à respecter le règlement, avec un nombre maximal de visiteurs par objets à traiter. <p>Nous demandons également que soit prévu une distance de deux mètres minima pour séparer les visiteurs des conseillers généraux et conseillères générales du dernier rang.</p>		
Développement (commentaire – ne sera pas intégré à l'ordre du jour) :		
Demande d'urgence (par défaut, la réponse « Non » est retenue) :		
Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :		

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Brigitte Leitenberg		
Aliénor Zaffalon		

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : Chancellerie.communaleCHX@ne.ch